



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Défendre les enfants

Liste officielle des européennes 2024
menée par Gaël COSTE-MEUNIER



Défendre les enfants : une triple mobilisation pour les droits de l'enfant le 20 novembre

*Près de 150 000 dépositions pour soustraction ou non-représentation sont enregistrées chaque année en France dans les services de police et de gendarmerie et plus de 120 000 mains courantes**

Le 20 novembre prochain, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le collectif **Défendre les enfants** se mobilise pour sensibiliser le grand public à la situation des enfants privés de leurs droits fondamentaux dans le cadre de séparations familiales. Trois événements marqueront cette journée, illustrant l'engagement continu du collectif.

Tout d'abord, Défendre les enfants a collaboré avec l'équipe du film "**Une Part Manquante**" dont la sortie est prévue le même jour. Ce long métrage explore avec sensibilité le parcours de familles confrontées à la perte de lien avec un parent, une réalité partagée par de nombreux enfants suivis par le collectif. Le film est l'occasion de sensibiliser le public à cette problématique et de renforcer les appels à une réforme urgente du droit familial en faveur des droits de l'enfant.

En parallèle, le collectif soutient la mobilisation menée par l'association **Racines d'enfants** à Bordeaux, pour un rassemblement inédit visant à donner la parole aux familles et aux enfants touchés par la séparation. Ce rassemblement, lui aussi prévu pour le 20 novembre, appelle les autorités publiques à accorder une attention accrue aux situations de rupture familiale et à promouvoir une meilleure égalité parentale.

Enfin, le collectif publiera ce même jour le rapport de l'association **Égalité Parentale**, qui dresse un état des lieux alarmant de la situation des enfants privés de liens avec un parent suite à une séparation. Le rapport présente des propositions concrètes pour garantir à chaque enfant le droit de bénéficier d'une relation équilibrée avec ses deux parents, un droit souvent négligé.

Avec ces actions simultanées, Défendre les enfants réaffirme son engagement en faveur des droits des enfants et appelle à une mobilisation citoyenne et institutionnelle pour que le bien-être des enfants devienne une priorité nationale.

* Source : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-117281QE.htm>

www.defendre-les-enfants.eu

#européennes2024 #DDPE2024